

PROJET ASLCV HANDBALL



ASL CHEMIN VERT HANDBALL
GYMNASE DE LA PISCINE - 32 RUE DE CHAMPAGNE
14000 CAEN

LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ASLCV 2024~2029

L'association Sports et Loisirs du Chemin Vert a **pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports au travers de sections sportives qui rassemblent 950 adhérents au cours de la saison sportive 2023/2024.**

L'association est statutairement dirigée par un CA composé de **12 membres élus pour 2 ans** (6 représentants des sections et 6 membres élus par l'AG).

Chaque section fonctionne avec un Comité Directeur composé de **3 à 12 membres dont un représentant est membre du CA.**

Les **principes fondamentaux** qui constituent le socle du projet associatif de l'Association Sports et Loisirs du Chemin Vert sont les suivants :

- **Permettre le sport de masse**, c'est-à-dire le sport pour tous, en cherchant à se donner les moyens, avec le soutien de la ville de Caen et des collectivités locales, d'accueillir toute personne qui souhaiterait pratiquer du sport au sein de l'association quel que soit son niveau.
- **Participer à l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes de l'association**, notamment à travers la pratique de la vie en collectivité.
- **Élaborer un projet sportif et socio-sportif ambitieux** s'appuyant sur toutes les ressources humaines de l'association (administrateurs, bénévoles et salariés).
- **Développer l'esprit sportif** en s'appuyant sur le contrat d'engagement républicain.

En s'appuyant sur ces principes, l'association souhaite développer un projet ambitieux permettant de mettre en avant des valeurs éducatives et sociales qui constituent la pierre angulaire de la pratique de sport pour l'ensemble des adhérents de l'association. Il s'appuie donc sur les valeurs suivantes:

- **Le plaisir de la pratique:** le sport doit être perçu comme un moment de joie partagée entre les différents pratiquants en excluant tout comportement ou attitude déplacé.
- **Le travail:** le sport doit permettre de valoriser les valeurs d'effort, de progrès et d'évolution vers l'excellence humaine et sportive en s'appuyant sur l'expression de compétences techniques et pédagogiques portées par les éducateurs professionnels et bénévoles de l'association.
- **L'engagement et la loyauté:** chaque adhérent doit respecter son propre engagement à pratiquer du sport dans le cadre des règles qui régissent celui-ci, le respect de la règle devant être le socle de l'égalité des acteurs face à la pratique sportive.
- **Le respect:** cette qualité humaine, dans la relation avec l'autre, est la condition que chaque adhérent de l'association doit mettre en application dans le cadre de sa pratique sportive.
- **La solidarité:** valeur de dimension collective et sociale du sport, l'esprit sportif doit être une composante essentielle de la pratique d'une activité au sein de l'association. La pratique de son sport favori doit être une «école de solidarité» où la générosité, l'abnégation, la compréhension de l'autre et l'humilité doivent s'exprimer pleinement pour les adhérents de l'association.
- **La fierté d'appartenance:** valeur identitaire par excellence, chaque adhérent de l'association doit être un représentant, identifié par les autres, des valeurs de l'association dont il en assurera la promotion en toutes circonstances.

Ce projet socio-sportif rédigé et ratifié par le CA après concertation avec les sections, doit permettre le développement d'un cadre de vie, d'expression et de fonctionnement dans lequel les acteurs de l'association (éducateurs, joueurs, parents, dirigeants) doivent pouvoir évoluer avec plaisir et sérénité.

Ces valeurs s'intègrent donc sur les **objectifs généraux et opérationnels** suivants pour les cinq prochaines années :

OBJECTIF 1:

- Favoriser, permettre la pratique d'une activité sportive par le plus grand nombre.
 - Concilier pratique sportive de masse, pratique loisirs et pratique de compétition, soit au sein des sections existantes, soit en soutenant l'émergence de nouvelles sections.
 - Développer et favoriser le plaisir de la pratique du sport auprès des adhérents "le jeu avant l'enjeu" par une pratique régulière dans le respect de la personne humaine.
 - Apprendre le respect de l'autre (coéquipiers, administrateurs, bénévoles, adversaires) dans le cadre de la pratique d'activités sportives.
 - Permettre la pratique de compétitions par nos adhérents, voir une pratique sportive "d'élite" selon les orientations arrêtées par les sections et validées par le CA.

OBJECTIF 2:

- Agir en qualité d'association composé de sections dans laquelle les adhérents sont avant tout membres de l'association, dans le respect des statuts et des règlements intérieurs.
 - Favoriser les échanges entre tous les adhérents de l'association pour accroître leur engagement: concilier convivialité, enthousiasme, motivation et volonté de progresser ensemble.
 - Intégrer les parents en tant qu'acteurs dans la vie de l'association.
 - Appuyer le développement d'un esprit fair-play, de tolérance et d'acceptation des différences au sein de l'association. Lutter contre toutes forme de violence et de discrimination au sein de l'association (lutte contre les violences sexuelles, lutte contre le harcèlement,...)
 - Développer l'esprit citoyen en responsabilisant les adhérents sur l'organisation, l'arbitrage, la notion de performance, en organisant des temps de rencontres, d'échanges, de formations entre/pour l'ensemble des bénévoles de l'association.
 - Rendre visible les atouts de la mutualisation organisée au sein de l'association, à travers la mise en commun de moyens humains, logistiques, administratifs, financiers, communication, ...

OBJECTIF 3:

- Être un acteur de la vie locale et du territoire en développant et en renforçant les partenariats institutionnels et associatifs (Collectivités, Écoles, MJC, Centre socioculturel,...)
 - Organiser ensemble des actions sur la ville, sur le quartier (démarches de mutualisation).
 - Coopérer avec les acteurs institutionnels et associatifs sur les différents sujets en lien avec le sport et la vie associative.
 - Développer des relations avec les acteurs du champs économique privé pour diversifier les ressources financières de l'association.

LE PROJET SPORTIF DE L'ASLCV HANDBALL 2024~2026

1° L'ASLCV:

I. L'Histoire:

L'ASLCV club omnisports association régie par la loi du 1er juillet 1901 est implantée sur le quartier du Chemin-Vert à Caen. Elle ne compte pas moins de 900 Licenciés.

Elle offre à tous la possibilité de pratiquer une activité sportive parmi c'est 6 sections différentes:

- Le Football
- La Natation
- Le Tennis
- Le Twirling bâton
- **Le Handball (création 1970)**
- Le Loisir (marche nordique, badminton, gymnastique douce, baby-sport, multi-sport)

Nous promovons les sports de loisir et compétition quel que soit le niveau des personnes. Elle participe à la vie de la ville et du quartier.

Elle favorise l'esprit sportif, le fair-play, l'émulation et offre à ceux qui le souhaitent un parcours promotionnel n'excluant pas l'accès au sport de haut niveau. Elle propose aux jeunes un cadre éducatif avec la collaboration des familles des institutions et des partenaires socio-éducatifs.

II. L'Emplacement:

L'ASLCV qui à était créée en 1969 , se situe sur le quartier du Chemin-vert, son nouveau siège se situera au Cadran 2 Rue de Berry à Caen, à partir de Juillet 2024.

Différentes installations sont mises à dispositions pour les sections.

2° LA SECTION HANDBALL:

I. Les valeurs défendus:

Le club partage et veut continuer à partager des valeurs communes avec les licenciés:

- La convivialité: accueil, ambiance respectueuse, esprit familial, bonne humeur.
- Le plaisir: la bonne humeur, l'enthousiasme, l'engagement et la passion de tous les membres.
- L'Esprit d'équipe: la solidarité, le partage, l'entraide et le faire ensemble.
- Le Fair-Play: le respect et tolérance de la part de chacun des membres qui composent le club, des adversaires ou des arbitres.

C'est à ce titre que des Chartes vont être mis en place pour la saison 2024/2025:

- La Charte du Bénévole
- La Charte de l'Encadrant
- La Charte du Joueur

II. Contexte Concurrentiel:

Le club fait face à un contexte concurrentiel très fort sur le marché Caennais. Avec notamment de nombreux clubs qui se situent dans la périphérie de Caen.

(ex: Venoix, la Butte, Colombelles pour le secteur féminins, Caen Hb pour le secteur masculins).

Ce qui implique forcément une plus grande répartition des joueurs/joueuses dans les différents clubs, ainsi que des difficultés concernant le nombre de joueurs sur les différentes catégories, notamment chez les jeunes.

III. Les Installation:

Concernant la Section Handball, le club dispose de 2 gymnases mis à disposition par la ville de Caen:

Le Gymnase Dunois, 18 Rue de Secqueville

Le Gymnase de la Piscine du Chemin-vert, 28/32 Rue de Champagne.

IV. Les Ressources:

Le Club dispose d'une Salarié Sylviane Pottier, son temps est réparti sur 3 sections, mais à également pu disposer d'un apprenti TFP4 "Titres à finalité professionnelle de niveau 4 Spécialité Handball" qu'il a préparé avec nous de Septembre 2023 à Mars 2024.

Concernant les autres ressources du club, autant le Bureau directeur que le reste de l'équipe encadrante, ou même des personnes permanentes. Toutes ces personnes sont BÉNÉVOLES.

Nous avons donc disposé pour la Saison 2023/2024 de:

- 3 Membres du Bureau Directeur Bénévoles (Anaëlle / Julien / Tom)
- 1 Salarié (Sylviane)
- 2 Services Civiques (Pierre / Océane)
- 3 Stagiaires STAPS (Noémie / Mattéo / Corentin)
- 6 Encadrants Bénévole (Julien / Angèle / Maël / Thomas / Virginie / Simon)
- Des bénévoles permanents qui ont contribué au bon déroulement de nos week-end de match (Gwen, Camille, Alexandre Bouillon, Fouet, Margaux, Anatole).

3- Notre Vision et Envie pour la période 2024/2026:

I. Maintiens des collectifs sur les niveaux:

La volonté du club, du Bureau et de l'Équipe encadrante est de maintenir chaque équipe au niveau qui lui correspond.

Avec notamment un objectif Régionale pour nos 2 équipes séniors A (Garçons et Filles).

Plus une équipe minimum au niveau départemental pour que chacun puisse évoluer au niveau qui lui correspond.

Pour nos équipes -17 Garçons/Filles, l'objectif étant d'évoluer au niveau régional afin de les former et les préparer au mieux pour leur monter en Séniors.

En ce qui concerne nos jeunes équipes (-13/-15), notre volonté est de les faire évoluer en Départemental, voir plus haut en fonction du collectif et des objectifs qui seront fixés par l'équipe Encadrante.

Le développement des catégories -9/-11 est l'une des priorité de la section handball, tant sur la formations que sur le développement sportif et personnels de chacun des membres de ces catégories qui sont la clés d'un projet dans son développement.

II. Accroissement des Collectifs:

Nous sortons d'une saison qui nous à malheureusement mené à un désengagement de l'équipe -13 Filles pour la deuxième années consécutives, car nous avons manqué cruellement de joueuses sur cette catégories.

Mais également d'un constat sur nos équipes jeunes (-9/-11/-13) qui étaient en difficultés en termes de quantités de joueurs.

La problématique est forte car par manque de joueurs sur les catégories jeunes cela met en péril la suite dans les catégories suivante (exemple: -13F)

Notre volonté et de mettre en place:

- Des Interventions scolaire École Primaire et Collèges
- Création de porte ouverte sur les mois de Juin/Septembre
- Création de Tournoi Inter-École et Inter-Collège sur la fin de saison
- Publication de recrutement sur nos Réseaux Sociaux.
- Création et distribution de Flyer/Affiches dans les écoles et collèges.
- Portes ouvertes sur les Stages d'Été et de Noël sur les catégories jeunes.

Les Objectifs:

Réussir à avoir un accroissement des collectifs pour que chaque équipe évolue et que chaque joueur puisse avoir l'équipe et le niveau qui lui correspond.

- Faire passer le club de 173 Licenciés en 2023/2024

- Arrivé à 185 licenciés minimum en 2024/2025

- Pour se maintenir aux alentours de 200 Licenciés pour la saison 2025/2026 et les suivantes.

III. Développement de la convivialité:

Notre volonté est de créer de moments de convivialité propre au club du Chemin-Vert:

- Tournoi de Noël Parents/Enfants Mixtes (sous forme de Hand à 4)
- Création d'une soirée Club en fin de saison ouverte aux différents membres du club.

Mais également de pouvoir l'ouvrir aux extérieurs:

- Réflexion autour de la création d'un "Tournoi extérieur Chemin-Vert", ouvert aux différents clubs de la périphérie de Caen grâce aux installations qui sont propres au chemin-vert (terrain de foot).

IV. Développement de l'engagement des bénévoles:

Notre volonté est le développement de l'engagement des bénévoles que ce soit de la part de nos licenciés que de la part des parents de nos jeunes joueurs et joueuses.

Nous avons besoin de vous pour continuer à améliorer notre section:

- Autant au niveau du bureau directeur où vos retours et votre aide peuvent nous aider pour l'amélioration de la vie de notre section.
- Que sur les différents week-end de matchs pour continuer à développer notre esprit de convivialité au niveau de la buvette du club ou de l'accueil des équipes adverses.
- Nous offrons également la possibilité à nos bénévoles et nos encadrants de se former; ce qui est important pour la suite de l'aventure de la section au vu des différentes obligations qui sont les nôtres concernant la CMCD notamment.

V. Les joueurs/ joueuses et Arbitres:

°Charte du Joueur / de la Joueuse:

Une Charte sera mise en place pour rappeler à chaque joueur peut-importe sa catégorie, ses obligations, et ce qu'on attend de lui/elle quand on prend une licence dans un sport collectif.

° L'initiation à l'arbitrage:

L'initiation à l'arbitrage doit être mise en place dès le plus jeune âge (-11), dans le parcours du joueur c'est un moment important qui lui permettra d'apprendre et de continuer à se développer en tant que joueur. Il est important que chaque joueur puisse prendre le sifflets durant des entraînements ou des matchs officiels sans pour autant les mettre en difficultés. Ceci à pour but de leur apprendre les règles du handball d'une façon différente et de continuer la progression et le parcours du joueur. Il est très important pour un club d'avoir des Joueurs/Arbitres et des Arbitres/Joueurs.

° **Formation de nos jeunes Arbitres:**

Permettre à nos jeunes arbitres de pouvoir partir en formation avec des personnes d'expérience durant des stages extérieurs.

Création de stage d'arbitre avec un suivi complet pendant la journée, accompagné de nos formateurs interne.

VI. Les Encadrants:

° Formations des Encadrants + Charte:

Chaque membre aura la possibilité de se former, tant sur le plan fédéral avec la possibilité de s'inscrire aux formations proposées par la Fédération. Que en interne, par des moments spécifique qui leur seront offert ou il pourront échanger avec la Salarié du club, sur les préparations de séance ou sur leur problématique (un résumé de ses réunions devra être fait par Sylviane si problématique ou conflits il y a)

Une Charte verra également le jour et reprendra point par point ce que doit respecter chaque personne qui s'engagera dans l'encadrement d'une équipe.
Car l'engagement est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter au fonctionnement et au développement qui doit perdurer du début à la fin de la saison. Tout en ayant une attitude irréprochable.

° La Nomination des Encadrants:

La nomination des encadrants sur les différentes catégories doit être l'œuvre de discussions de la part de l'équipe encadrante pour que chacun puisse avoir le collectif qui lui correspond. L'idée n'étant pas de mettre l'encadrant en difficultés sur un groupe qui ne lui correspond pas. Mais d'avoir la bonne personne qui permettra aux différents groupes d'évoluer.

Les différentes nominations se feront de part des discussions entre l'équipe encadrante et le président de la section. Chaque personne pourra faire une demande pour obtenir une équipe en particulier.

*Une décision définitive sur les nominations interviendra après discussion du Bureau Directeur.
L'idée étant d'avoir des personnes d'expérience sur chaque équipe pour la progression des joueurs/joueuses qui est notre PRIORITÉ.*

° Les Créneaux d'Entraînements:

Ce qui à toujours était notre volonté et qui le reste étant d'offrir 2 séances d'entraînements à chaque équipe.

Un planning sera proposé lors de la nomination des encadrants. Qui pourra être discuté et amélioré. L'objectif étant que notre Salarié puisse assurer un suivi maximal des apprentis, des services-civiques et des jeunes/nouveaux encadrants.

Tous les entraîneurs pourront faire des demandes particulières de séance d'entraînement qui seront discutés.

L'objectif étant d'avoir le meilleur planning d'entraînements possibles qui correspond aux entraîneurs et aux catégories d'âges. La décision définitive sera l'œuvre du Bureau Directeur de la section qui aura à sa porté tous les tenants et aboutissant.

VII. Objectifs Sportifs:

Les Équipes Séniors:

Séniors Garçons:

- SGA: Objectifs de monter et de stabiliser l'équipe en Pré-Nationale (sous 2 ans) en Nationale 3 (sous 4ans).
- SGB: Objectifs de stabiliser l'équipe en Régionale 3.
- SGC: Objectifs de monter et de stabiliser l'équipe en Départemental 2. (sous 2 ans)

Séniors Féminines:

- SFA: Objectif de stabiliser l'équipe en Régionale 2.
- SFB: Objectifs de monter et de stabiliser l'équipe en Départemental 1. (sous 2 ans)

Les Équipe Jeunes:

-17 Garçons/Filles:

Faire évoluer ces deux équipes au niveau Excellence Départemental ou Pré-Région au minimum pour les préparer au niveau séniors qui les attend dans les 2 ans à suivre.

-13 / -15:

Faire évoluer les collectifs au niveau qui leur correspond avec des objectifs qui seront fixés par l'équipe encadrante après l'état des lieux du nombre de joueurs et des forces en présence.

-9 / -11:

Former nos jeunes joueurs et mettre l'apprentissage du handball avant les résultats sportifs qui ne doivent pas et qui NE SONT PAS une priorité sur ces catégories d'âge la.

Les objectifs seront discutées en début de saison entre l'équipe encadrante et le bureau directeur après états des lieux des différents collectifs.

V- Surclassement:

Le surclassement ne doit pas être une décision prise de façon individuel par les entraîneurs concernés. C'est une décision qui mérite une réflexion de la part de tous, pour savoir quelle serait la bonne décision. Une réflexion doit être menée avec la volonté du joueur, pour évaluer l'impact que cela apporterait au collectif de départ et celui de l'arrivé.

*Tous les surclassements devront être discutés en amont et **votés** pour éviter qu'un problème naisse au sein de l'équipe encadrante et devra être expliqué aux collectifs concernés.*

VIII. Former nos jeunes joueurs et joueuses au côté associatif et bénévoles:

Pour cette nouvelle saison la section handball vas créer une commission des jeunes, qui aura pour but de les fidéliser et de pouvoir discuter de leur proposition concernant le développement de la section handball, que ce soit sur le plan sportifs (supporters), conviviales (stages vacances, après-match). Que leur apprendre la vie associative; bureau, dirigeant, entraîneur, projets. Ce nouveau projet à pour but que chaque jeunes joueurs ou joueuses puisse aider au développement de la section.

IX. Le règlement Intérieur et Les chartes:

Pour tout manquement au règlement des différentes Charte ou du Règlement Intérieur qui sont mis en place pourra selon "l'infraction" faire état d'un rappel à l'ordre ou d'une sanction selon l'acte commis.

Tout acte sera gérer par le Bureau Directeur qui se réunira avec la ou les personnes concernés pour échanger sur l'infraction commise et des sanctions éventuelles qui seront prise à l'encontre de la personne.